ART. 15 N° I-1096

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º I-1096

présenté par

M. Castellani, M. Pancher, Mme Pinel, M. Pupponi, M. Acquaviva, M. Brial, M. Clément, M. Colombani, Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. Falorni, M. François-Michel Lambert, M. Lassalle, M. Molac, Mme Wonner et M. Simian

ARTICLE 15

À la quatrième ligne de la troisième colonne du tableau de l'alinéa 48, substituer au taux :

« 0,35 % »

le taux:

« 0 % ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement souhaite rappeler qu'au même titre que l'huile de palme, dont l'exploitation est responsable d'un désastre environnemental en Asie du Sud-Est, le soja impacte directement des écosystèmes, la faune sauvage mais également les populations locales.